



## Edition 2015

**En 2015, la Semaine du développement durable devient européenne ! Attention, notez bien dans vos agendas son changement de dates : du samedi 30 mai au vendredi 5 juin et de nom : Semaine européenne du développement durable (SEDD).**

**Les modalités d'inscription des projets français sur ce site ne changent pas. L'appel à projets sera ouvert début mars 2015.**

**En France, la SEDD 2015 sera un puissant vecteur de mobilisation contre le changement climatique, déclaré « grande cause nationale » à l'occasion de la tenue de la COP21 en décembre, à Paris.**

**Au-delà de la thématique annuelle qui sera affinée courant 1er trimestre 2015, l'appel à projets est ouvert à tous les champs du développement durable.**

### **1/ Qui peut s'inscrire ?**

Collectivités, associations, entreprises, administrations, établissements d'enseignement, centres de recherches, établissements publics, musées, fondations, organismes de gestion, etc.

### **2/ Quels sont les objectifs ?**

- Sensibiliser aux enjeux du développement durable
- Apporter des solutions concrètes pour agir
- Inciter à l'adoption de comportements responsables

### **3/ Pour qui organiser un événement ?**

Grand public, jeunes, professionnels, public interne, scolaires, collectivités, experts.

### **4/ Quelles sont les thématiques ?**

L'appel à projets est ouvert à tous les champs du développement durable : consommation, biodiversité, climat, déchets, eau, emplois verts/formations, énergie, habitat, loisirs, mer/littoral, RSE, sports, tourisme, transports, urbanisme, jardinage, etc.

### **5/ Quels types de manifestations organiser ?**

Action pédagogique, conférence, concours, exposition, sortie, village associatif, visite, festival, marché, portes ouvertes, projection de film, sport, etc.

## **6/ Pourquoi s'inscrire ?**

### **Une visibilité nationale et européenne.**

C'est l'occasion idéale de présenter vos actions ou manifestations en faveur du développement durable. Le site [www.semainedudeveloppementdu...](http://www.semainedudeveloppementdu...) référence les manifestations françaises et un site européen référencera l'ensemble des manifestations européennes. Les internautes peuvent alors, en un simple clic, prendre connaissance et participer aux projets que vous avez enregistrés. Vous bénéficiez aussi des relations presse conduites par le ministère français de l'Ecologie et ses homologues européens pour cette opération.

### ***Un kit de communication***

Vous pouvez télécharger le logo de la Semaine européenne du développement durable sur ce site, rubrique « Kit de communication ». L'affiche et les bannières web seront disponibles d'ici mai dans cette rubrique. Il n'y aura pas d'envoi postal.

## **7/ Quels sont les critères de sélection ?**

Organiser une ou plusieurs action(s), pendant un ou plusieurs jour(s) du 30 mai au 5 juin...  
...en faveur du développement durable... ...à but non lucratif.

## **8/ Comment m'inscrire ?**

Je remplis le formulaire en ligne sur le **site [www.semainedudeveloppementdu...](http://www.semainedudeveloppementdu...)** Je reçois automatiquement un premier mail de prise en compte de mon inscription. Mon événement sera ensuite soumis à la validation de l'équipe Semaine du Développement Durable avant sa mise en ligne. Je reçois un second mail, dans un délai de 15 jours environ, soit de validation, soit de demande de précisions, soit de refus. Une fois le projet validé, j'ai la possibilité de modifier/préciser certaines informations en cliquant sur le lien vers ma fiche événement, communiqué dans le mail de validation. Attention, mon événement n'apparaîtra plus sur le site internet jusqu'à nouvelle **validation, dans un délai de 15 jours environ.**

## **9/ Jusqu'à quand m'inscrire ?**

Nous vous conseillons de vous inscrire entre mars et mi-mai même si les inscriptions restent ouvertes jusqu'au 5 juin. Plus vous vous inscrivez tôt, plus vous bénéficierez de visibilité dans le programme officiel des manifestations, publié sur ce site français et le futur site européen. Vous aurez toujours la possibilité de compléter/modifier votre événement une fois celui-ci validé, via le lien communiqué dans le mail de validation.

### **Contact ministère**

**Téléphone :** 01 40 81 78 43

- **Email :** [semainedudeveloppementdurable@developpement-durable.gouv.fr](mailto:semainedudeveloppementdurable@developpement-durable.gouv.fr)

### **Contact DEAL REUNION-UGD/DD**

**Téléphone :** 0262 94 72 41

\* Email : [Bernadette.gravina@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Bernadette.gravina@developpement-durable.gouv.fr)

### **Contact GRANDDIR**

**Téléphone :** 0693

\* Email : [granddir@gmail.com](mailto:granddir@gmail.com)

\* Email com : [communication.ganddir@gmail.com](mailto:communication.ganddir@gmail.com)